

Apprentissage en 2015: hausse deux fois moins forte qu'annoncé

AFP le 09/12/2016 à 18:14, mis à jour à 19:46

1

Partager 0

Tweet

g+1

in



Des jeunes en formation chez Airbus, le 2 février 2012 à Toulouse (AFP / PASCAL PAVANI)

Le nombre d'entrées en apprentissage n'a finalement augmenté que de 1,3% en 2015, et non de 2,3% comme initialement annoncé en septembre, selon une étude du ministère du Travail publiée vendredi.

Secteurs privé et public confondus, l'administration a enregistré l'an dernier 283.500 nouveaux contrats d'apprentissage en France entière, soit une hausse de 1,3% par rapport à 2014, selon la Dares, service des statistiques du ministère.

Elle avait initialement observé une hausse de 2,3%.

Selon les nouveaux chiffres, la hausse des entrées n'est plus que de 0,6% dans le seul secteur privé (soit 1.640 contrats supplémentaires), contre 1,6% annoncé dans un premier temps. Le secteur concentre 272.300 nouveaux contrats, soit 96% de l'ensemble des entrées.

Cette hausse globale cache une forte dichotomie entre les très petites entreprises (moins de 10 salariés) dont les recrutements d'apprentis ont bondi de 4%, et les entreprises de plus de 10 salariés, dont les recrutements ont chuté de 3,2%.

Et dans les TPE, "la reprise des embauches se concentre surtout sur les recrutements de mineurs (+9%)", note la Dares.

"Une partie" de cette forte hausse "peut s'expliquer par la mise en place depuis le 1er juin 2015 de l'aide +TPE jeunes apprentis+", poursuit-elle. Pour toute embauche d'un apprenti mineur, les entreprises de moins de 11 salariés bénéficient, la première année, d'une aide forfaitaire annuelle de 4.400 euros, correspondant au salaire minimum de l'apprenti et aux cotisations sociales.

"Cette mesure aurait suscité de 7.000 à 11.000 embauches supplémentaires", évalue la Dares.

Par secteur d'activité, la reprise de l'apprentissage a profité à l'industrie (+1%), notamment agroalimentaire (+4%), et au tertiaire (+2%), mais pas à la construction (-5%). Les embauches d'apprentis dans ce dernier secteur ont toutefois moins reculé qu'en 2014 (-12%).

La durée moyenne des nouveaux contrats du privé est restée stable à 20,3 mois.

Dans le public, les entrées en apprentissage ont augmenté fortement, de 21,5% (au lieu de 24,8% annoncés initialement), suite à un plan de recrutement d'apprentis dans la fonction publique d'Etat décidé lors de la conférence sociale de juillet 2014. L'exécutif, qui compte atteindre 10.000 apprentis en 2017, avait fixé un premier palier de 4.000 apprentis à fin 2015. Cet objectif intermédiaire a été atteint.